



4^{ème} PLATEFORME INONDATIONS
Sous-bassin de la Senne
Réunion du 17 novembre 2015

Présences

Nom	Prénom	Organisme et Fonction	Courriel
Art	Justin	Représentant du cabinet du Ministre René Collin	rene.collin@gov.wallonie.be
Baeyens	Dominique	CR Senne - Animatrice	info@crsenne.be
Baïta	Dolores	Escaut sans Frontières /Coordination Senne - Secrétaire générale	baita@gs-esf.be
De Col	Nathalie	Tubize – Service urbanisme	service.urbanisme@tubize.be
De Jonghe	Caroline	CR Senne - Coordinatrice	info@crsenne.be
de Kerckhove	Jocelyne	Province du Brabant wallon - Cellule de gestion des cours d'eau non navigables	jocelyne.dekerckhove@brabantwallon.be
De Muynck	Simon	Rebecq – Chef de bureau Aménagement du territoire	simon.demuynck@commune-rebecq.be
Declercq	Didier	Province de Hainaut, HIT - Chef de Bureau technique à la Cellule Cours d'eau	Didier.Declercq@hainaut.be
Decuyper	Claudine	Enghien - Chef de Service et Eco-Conseillère	environnement@enghien-edingen.be
Delbauve	Valérie	Tubize – Collaboratrice de Bruno Soudan Echevin	Valerie.Delbauve@tubize.be
Delferrière	Sébastien	CR Senne – Chargé de projet	info@crsenne.be
Denimal	Jean-Paul	Rebecq – Echevin de l'environnement	jeanpauldenimal@hotmail.be
Dewil	Paul	SPW – DGO2 – SETHY / Président du Groupe Transversal Inondations	paul.dewil@spw.wallonie.be
Ducarme	Pauline	CR Senne – Co-coordinatrice	info@crsenne.be
Fauconnier	Alain	Braine-le-Château – Bourgmestre	alain.fauconnier@braine-le-chateau.be
Fayt	Christian	Ittre - Echevin des travaux Président CR Senne	christian.fayt@live.be
Forget	Jean-Pierre	Braine-l'Alleud - Agent technique en chef	jean-pierre.forget@braine.lalleud
Fumière	Jean-Pierre	Tubize - Conseiller communal et SOS Inondations Tubize	jpfumiere@msn.com
Gauthier	Marc	Wateringue de la Senne – Président	marc.Gauthier@raftir.be

Gilsoul	Olivier	SPW – DGO2 – Directeur des voies hydrauliques de Charleroi	olivier.gilsoul@spw.wallonie.be
Gobert	Claudine	Seneffe – Agent administrative environnement	C.Gobert@SENEFFE.BE
Grignard	Jean-Christophe	Manage – attaché spécifique environnement	jean-Christophe.Grignard@manage-commune.be
Halliez	Olivier	SPW – DGO2 – Chef de District Voies Hydrauliques de Charleroi	olivier.halliez@spw.wallonie.be
Horlait	Jean-Charles	SPW – DGO3 – DCENN – cartographie	jeancharles.horlait@spw.wallonie.be
Installé	Patrick	SOS Inondations	installePatrick@P-Installe.be
Jadin	Guy	SOS Inondations - Président	guy.jadin@skynet.be
Jadot	Jean-Marc	SPW – DGO1 – Directeur des routes du Brabant wallon	dgo1-43@spw.wallonie.be
Kuborn	David	Escaut sans Frontières /Coordination Senne	kuborn@gs-esf.be
Lambot	Francis	SPW – DGO3 – DCENN - Directeur	francis.lambot@spw.wallonie.be
Lecomte	Jean	SPW – DGO3 – DCENN - Fonctionnaire d'Encadrement	jean.lecomte@spw.wallonie.be
Legasse	Dimitri	Rebecq – Député-bourgmestre	dimitri@dimitrilegasse.be
Lenglez	Benjamin	Province de Hainaut, HIT – Bureau d'études	Benjamain.lenglez@hainaut.be
Mahieu	Gilles	Gouverneur de la Province du Brabant wallon	sophie.mahieu@gouverneurbw.be
Massart	Isabelle	IBW - Chef de service Etudes	imassart@ibw.be
Nardella	Alexandre	IPALLE	alexandre.nardella@ipalle.be
Pontégnie	Delphine	SPW – DGO2 – Direction de la gestion hydrologique intégrée	delphine.pontegnie@spw.wallonie.be
Smits	Marcel	Représentant de M. Tommy Leclercq – Gouverneur de la Province de Hainaut	gouverneur.hainaut@hainaut.be
Soudan	Bruno	Tubize – Echevin Lutte contre les Inondations	bruno.soudan@skynet.be
Thienpont	Michel	CR Senne Trésorier - représentant de la FWA	NA
Van Roy	Carole	CR Senne – Chargée de mission	info@crsenne.be
Vankerkove	Daniel	Ittre – Echevin de l'Urbanisme	d.vankerkove@ittre.be
Windal	Cédric	CR Senne - Eco-cantonnier	info@crsenne.be

Excusés

Nom	Prénom	Organisme / Fonction
Alphonse	Cécile	Eco-conseillère Seneffe
Bastin	Marc	Député provincial du Brabant wallon
Bauwens	Alexandra	Province du Brabant wallon – cellule bassin d’orage
Bontems	Anne-Catherine	Waterloo - Eco conseillère
Boscousios	Areti	Ecaussinnes – Echevine de l’environnement
Collin	René	Ministre des Travaux publics, de l’Agriculture, de la Ruralité, de la Nature, de la Forêt et du Patrimoine
Deman	Valérie	Rebecq - Eco conseillère
Deneef	Stéphanie	Nivelles – Directrice des travaux
Detandt	Henri	Braine-l’Alleud – Echevin des Travaux
Di Antonio	Carlo	Ministre de l’Environnement, de l’Aménagement du Territoire et de la Mobilité
Dierickx	Philippe	SPW – DGO2
Dupont	Xavier	Ecaussinnes - Bourgmestre
Furlan	Paul	Ministre des Pouvoirs Locaux, Politique de la Ville, Logement et Energie, Climat
Gaillet	Amandine	Province de Hainaut, HIT - Chef de Bureau technique au Bureau d’étude
Goethals	Hélène	Pont-à-Celles - Eco conseillère
Guillaume	Marcel	Tubize – Royal Pêcheurs réunis de Tubize
Hommani	Yasmine	Eco-conseillère Ecaussinnes
Huwaert	Yves	Soignies – Service Travaux – chef bureau technique
Lebrun	Camille	Soignies – Conseillère en environnement
Leclercq	Tommy	Gouverneur de la Province de Hainaut
Maillet	Olivier	Soignies – service travaux – chef de division administrative
Meert	Thierry	SPW – DGO1 - District autoroutier de Nivelles
Mertens	Sandra	Responsable Travaux Seneffe
Moortgat	Gérald	Hainaut – député provincial
Parvais	Olivier	Braine-l’Alleud et Brabant wallon - Président du CPAS et conseiller provincial
Ricciardone	Giovanna	Manage – Chef de service PCDN
Rigot	Pascal	Nivelles – Echevin de l’environnement
Vastersaegher	Charles	Chef de cabinet du député Provincial Gérald Moortgat
Versmissen	Chantal	Braine-l’Alleud - Echevine environnement
Vilcot	Philippe	Eco-conseiller Silly
Willick	Anne-Marie	Eco-conseillère à Braine-l’Alleud

Ordre du jour

8h45 – Accueil

- **9h00** – Mot de bienvenue, présentation de la 4e Plateforme inondations et rappel du contexte par **Dimitri Legasse**, Député - Bourgmestre de Rebecq et **Christian Fayt**, Président du Contrat de Rivière Senne
- **9h05** – Présentation des avancées du **Groupe Transversal Inondations** (GTI) et des projets de plans de gestion des risques d'inondation (PGRI) et cartographies associées, par **Paul Dewil**, Président du GTI
- **9h35** – Présentation des avancées du **SPW- DGO3** sur le sous-bassin de la Senne par **Jean Lecomte**, 1er attaché à la DGO3-Direction des Cours d'Eau non Navigables - district de Mons (DCENN)
- **9h55** – Présentation du **SPW – DGO2** – Voies Hydrauliques par **Delphine Pontegnie**, direction de la gestion hydrologique intégrée et **Olivier Gilsoul**, Directeur des voies hydrauliques de Charleroi

10h15 : pause-café

- **10h45** – Présentation des avancées sur le sous-bassin de la Senne par la **Province du Brabant Wallon** par **Jocelyne de Kerckhove**, Coordinatrice cellule de gestion des cours d'eau
- **11h00** – Présentation des avancées sur le sous-bassin de la Senne par la **Province de Hainaut** par **Amandine Gaillet**, **Didier Declercq** et **Benjamin Lenglez**, Hainaut Ingénierie Technique
- **11h15** – Présentation des avancées sur le sous-bassin de la Senne au niveau communal : **CRSenne** et tour de table des **communes**.
- **12h05** – Parole aux **acteurs locaux**

12h30 – Conclusions

ANNEXES :

1. Présentation du GTI et PGRI
2. Présentation du SPW – DGO3 – DCENN (cours d'eau de 1^{ère} catégorie)
3. Présentation SPW – DGO2 – Voies hydrauliques
4. Présentation SPW – DGO2 – Gestion hydrologique
5. Présentation de la Province du Brabant wallon
6. Présentation de la Province de Hainaut
7. Présentation du Contrat de Rivière Senne

DISPONIBLE EN LIGNE sur notre site : www.crsenne.be

1. Mot de bienvenue

M. le Député-Bourgmestre Dimitri Legasse et M. Christian Fayt, Président du Contrat de Rivière Senne accueillent les participants à cette 4^{ième} plateforme inondations annuelle, qui se tient traditionnellement à Rebecq.

M. Fayt salue la présence du représentant du Ministre Collin, en charge des contrats de rivière, du Gouverneur du Brabant wallon, M. Gilles Mahieu et du représentant du Gouverneur du Hainaut, ce qui montre bien l'importance de cette réunion de travail.

Il rappelle également l'histoire du Contrat de Rivière Senne, né suite aux inondations de 2002.

2. Présentation des avancées du Groupe Transversal Inondations (GTI) et des projets de plans de gestion des risques d'inondation (PGRI) et cartographies associées, par Paul Dewil, Président du GTI :

Voir Présentation

Actions de la Wallonie dans le sous-bassin de la Senne 2013-2015

Objectif 1 : Connaissances

Le GTI a pour vocation de réunir tous les acteurs de l'eau (gestionnaires). Il tient compte de l'aménagement du territoire et de la gestion des routes en intégrant les surfaces imperméabilisées. Il n'y a pas de nouveauté spécifique pour cet objectif, le GTI s'inscrit dans la durée et mène des projets sur le long terme. Il participe au comité d'accompagnement du contrat de gestion des inondations entre l'UCL et la province du Brabant Wallon.

Le GTI a validé les zones d'immersion temporaire relevées par l'étude du bureau Myclene initiée par le contrat de rivière Senne et effectue cette validation pour d'autres études sur des zones d'immersion potentielles. Le GTI apporte sa réflexion à l'égard de l'intercommunale du Brabant Wallon (sensibilisation à la gestion des eaux pluviales, projet commun aux CR Senne et Dyle-Gette, la Maison de l'urbanisme du BW et IBW).

Objectif 2 : Bassin Versant

Appui technique de GISER : 1° infiltration
 2° vitesse de ruissellement

Actuellement, GISER donne des formations aux communes en avançant des solutions locales (ex fossés) et peu coûteuses. La région et la province subsidient des petits projets qui ont du sens, utiles, souvent en milieu agricole.

Objectif 3 : Stockage lit majeur

1. Par la réalisation de ZIT
2. Groupe de réflexion sur les ZIT, les solutions techniques, leur sécurité et leur pérennisation!
éviter la sur-inondation

Objectif 5 : Gestion de crise

Depuis 2016, le Centre Régional de crise est en relation avec la Région flamande et le Fédéral pour finaliser le programme de crise Inondation.

Objectif 6 : Indemnisation en cas de calamité

Le service « calamité » est passé du fédéral au régional, ce qui permet l'accélération des dossiers. L'Etat en a bénéficié et, 1 an après, 95% des personnes ont été indemnisées. Le GTI offre une aide administrative également pour aider les personnes à remplir correctement les dossiers. Un nouveau décret dans la matière est prévu pour 2016.

Les projets de Plan de Gestion des Risques d'Inondation et cartographies associées

Rappel : il y a une enquête publique sur la Directive Cadre Eau qui se clôture le 8 janvier 2016.

Le Schéma Plan Pluies et Cycle du Risque intégrés et rattachés à

- GISER¹ : favoriser l'infiltration et limiter la vitesse de ruissellement
- Les PARIS² : berges – hydromorphologie
- CRC – W³ : reconnaissance en cas de calamité.

PGRI : établir une cartographie des Zones inondables par scénario (au nombre de 4 : retours de 25-50-100 ans et exceptionnel)

- Suivant deux types d'information : la surface (aléas faible, moyen, élevé),
la concentration de ruissellement.

Nb : Ces cartes aléas inondation sont utilisées en urbanisme à titre indicatif.

- Évaluer les risques d'inondation par scénario, par aléa, en fonction de la densité des habitations (cartes aléas pour l'urbanisme – voir Geoportail – Inondations)
- Elaboration des Plans de Gestion de manière participative en associant un maximum d'acteurs (comités techniques par sous-bassin hydrographique, en collaboration avec les contrats de rivière)
- Les actions : elles sont de 3 'types' :

LOCALES: à l'échelon d'une commune, petites actions moins coûteuses

GENERALES : ZIT, locales, mais influence sur un bassin hydrographique

GLOBALES: actions à l'ensemble de la Wallonie = lois et règlements

Dans le concret : établir un ensemble de fiches-projets, faire la balance coût-bénéfices, avantage de l'analyse multi-critères, commencer par les projets les plus efficaces.

Le premier jet du PGRI est actuellement soumis à enquête publique.

¹ Gestion Intégrée Sol-Erosion-Ruissèlement

² Programmes d'Actions sur les Rivières par une approche Intégrée et Sectorisée

³ Direction Centre régional de Crise de Wallonie

3. Présentation des avancées du SPW- DGO3 sur le sous-bassin de la Senne par Jean Lecomte, 1er attaché à la DGO3-Direction des Cours d'Eau non Navigables - district de Mons (DCENN)

Voir présentation pour ce qui a déjà été réalisé.

Pour 2016-2018 – pour la Senne

- 1) Le Ripain :
 - Zone achetée d'1 hectare par la Région Wallonne,
 - Avant-projet pour 10 000 m³,
 - Travaux prévus pour 2016 (hors projet Life) : décaissement et digue latérale, développement des services écosystémiques et biodiversité).

- 2) la Prairie des Angles
 - Projet qui se décompose en 2 grandes zones : une zone débordement (85 000 m³) et une zone humide (40 000 m³)
 - 6 ha plus 8 ha mais problèmes fonciers (comité d'acquisition),
 - Prévues pour 2017 : zone de débordement latéral et digue en travers, et mares diverses.
 - développement des services écosystémiques et biodiversité.

Pour 2016-2018 – pour la Sennette

- Zone de rétention à l'amont des papeteries de Virginal (Life),
- Capacité de 100.000 m³,
- Etude hydraulique prévue pour 2016, développement des services écosystémiques et biodiversité,
- réalisation prévue pour 2018.

Pour 2016-2018 – pour le Hain

- Travaux d'entretien et de protection de berges à la sortie de Braine l'Alleud,
- Zone de rétention en amont du moulin Brancart (Life) de 41 000 m³, étude en cours,
- Plus de biodiversité et aspect services écosystémiques,
- aspects fonciers amènent le projet à 2016 - 2017.

Pour 2016-2018 – pour la Samme

Les travaux d'entretien de 2014-2015 entre Arquennes et Ronquières se poursuivent en 2016 entre la Thisnes et Ronquières.

4. Présentation du SPW – DGO2 – Voies Hydrauliques par Olivier Gilsoul, Directeur des voies hydrauliques de Charleroi

Le canal Charleroi-Bruxelles est le dernier réceptacle de l'eau qui arrive de tous les environs (rivières, ruissellement...). Tous les « petits » travaux réalisés en amont sont donc les bienvenus pour limiter l'arrivée de l'eau dans ce réceptacle.

Les avancées

- Mise en place de sondes pour transmettre les niveaux (hauteurs d'eau et débit) du canal et de ses affluents. Ces données sont transmises aux voies hydrauliques (SPW-DGO2) qui relayent vers la Flandre et Bruxelles. La communication est également faite au niveau des éclusiers de part et d'autre de la frontière linguistique (Ittre, Lembeek...),
- Abaissement des biefs (4 et 5) pour augmenter la capacité de rétention d'eau dans ces biefs,
- Placement d'une vanne entre le bief 28 de l'ancien canal et le nouveau canal afin de diminuer le risque d'inondation à partir du bief 28 vers la Sennette (et donc de la papeterie de virginal en aval) car ce bief a des berges plus basses,
- Dragage du canal en premier lieu pour la navigation mais également pour augmenter la capacité en eau dans les biefs (ex : dragage du canal CB au niveau du Hain : passage de 2.5 m à 4.5 m de profondeur).

Projets en cours

- Réalisation d'un muret aux points bas du halage (rive droite) au niveau du centre de regroupement du Vraimont : est en adjudication. Le muret aura 300 mètres de long et 40 centimètres hors sol. Il permettra que l'eau déborde d'abord à l'écluse de Lembeek (son niveau est de 18cm plus haut que la porte de l'écluse).

Projets à venir

- Poursuite du dragage tout en permettant de diminuer la hauteur des biefs lors de risque de fortes précipitations.

5. Présentation du SPW – DGO2 – Voies Hydrauliques par Delphine Pontégnie, direction de la gestion hydrologique intégrée

Pluviographes sur le bassin de la Senne :

- Seneffe
- Soignies
- Lillois
- Tubize

Les 2 derniers ont été installés en février 2013. Les pluviographes enregistrent les précipitations toutes les 5 minutes. En 2016, il est prévu de tous les remplacer par des pluviographes de plus grande qualité pour améliorer la couverture sur le bassin de la Senne. Le contrôle de la qualité de ces données est réalisé par l'IRM⁴.

Limnimètres sur le bassin de la Senne :

- Canal : Ronquières et Oisquercq
- Senne : Tubize
- Samme : Ronquières
- Hain : Clabecq (installé en 2014)

Ces derniers mois, il y a eu plus de collaboration entre la DGO3-DCENN et le service d'hydrologie concernant le partage des données (limnimètres sur la Senne à Steenkerque, la Sennette, le Hain et la Thines). Les niveaux d'eau sont enregistrés toutes les 5 minutes. Le contrôle de la qualité de ces

⁴ Institut Royal Météorologique

données est réalisé par l'IRM. Un nouveau limnimètre a été installé sur le Hain pour améliorer la couverture du bassin de la Senne.

Il y a une amélioration des **prévisions de crues** : nouvelles stations de mesures...

Amélioration aussi des **outils de diffusion** : site Internet Info-crue, prévision d'un nouveau portail d'hydrologie pour une simplification pour le citoyen (n'avoir qu'un seul site) etc.

Pour le bassin de la Senne, un **système d'alarme** s'active lorsque le débit de la Samme dépasse 5m³/s pendant au moins 10 minutes et prévient le garde de l'ancien-canal et de la Samme, l'Eclusier d'Ittre, M. Halliez et M. Degraeve de la DGO2, l'ingénieur de garde et la Région bruxelloise et flamande. Idem pour le Hain.

Questions-réponses

M. Soudan revient sur le problème de l'exutoire du Hain dans le canal. Il y a un fameux problème d'accumulation de déchets qu'il faut évacuer, et c'est une charge énorme. Il demande une rencontre entre la Commune, les DGO2 et 3 pour trouver ensemble une solution (un dégrillage automatique ?). M. Gilsoul explique que la DGO2 a un marché pour l'enlèvement des déchets à l'exutoire de la Samme et celui du Hain. Le problème persiste pour ce qui est d'intervenir en urgence.

6. Présentation des avancées sur le sous-bassin de la Senne par la Province du Brabant Wallon par Jocelyne de Kerckhove, Coordinatrice cellule de gestion des cours d'eau

Mme de Kerckhove excuse ses collègues retenus par une réunion sur les inondations au même moment à Wavre.

Le Brabant wallon est régulièrement le siège d'inondations par débordements de cours d'eau ou par coulées boueuses. Pour rappel, les événements de décembre 2010 et janvier 2011 ont **touché 20 des 27 communes du Brabant wallon**. Les événements du 29 juillet 2014 ont touché les communes d'Ittre, Tubize, Braine-le-Château, Braine-l'Alleud, Rebecq et Nivelles.

Après les événements de 2010, plusieurs **constats** ont pu être faits :

- Vision à l'échelle des limites administratives et non du bassin versant ;
- Mauvaise connaissance des ouvrages existants sur le territoire ;
- De nombreux intervenants impliqués dans la gestion de l'eau et une information disparate.

Le Brabant wallon fonde sa stratégie en matière de lutte contre les inondations selon **3 axes** :

A. La réalisation d'ouvrages de types bassins d'orage ou zone d'expansion de crue

Sur le bassin de la Senne, la Province, en date du 26/02/2015, a décidé de reprendre le projet de création d'une Zone d'Immersion Temporaire sur le **Pont Neuf** – Stincup-Laubecq à Rebecq. Ce projet a été initié au départ par la commune de Rebecq suite à l'écluse du CR Senne. Les conventions de cession sont actuellement en cours de rédaction.

B. Une politique d'aide aux communes par le subventionnement de travaux de lutte contre les inondations mais également de lutte contre les coulées boueuses

Les besoins estimés en d'ouvrages de lutte contre les inondations sont de l'ordre de **1 millions de m³** sur 10 ans.

D'un point de vue subventionnement d'ouvrage de lutte contre les inondations :

En 2014, une décision de principe a été prise par le Collège provincial en vue d'octroyer des subventions estimées à **20%** de l'investissement, plafonné à 2,5€/m³.

En 2015, une décision de principe a été prise par le Collège provincial en vue d'octroyer une subvention à hauteur de **40%**, pour certaines demandes qui rencontrent les conditions suivantes :

- Cours d'eau de deuxième catégorie
- Intérêt supra-communal.

D'un point de vue subventionnement d'ouvrage de lutte contre les inondations sur le bassin de la Senne :

Une subvention a été **attribuée** en 2012 par la Province pour la ZIT du Paradis de Braine-l'Alleud. Actuellement, **5 demandes de subventionnement** sont en cours d'analyse :

- Tubize (attribution en 2015) :
 - ZIT en aval des étangs du Coeurcq (demande de permis en cours)
 - By-pass sur le Vraimont (travaux en cours)
 - ZIT sur le Stincup-Laubecq (demande de permis en cours)
- Rebecq: ZIT sur le Ri d'lesbecq (attribution en 2015)
- Nivelles: ZIT sur le Ri Saint-Pierre (postposé à 2016)

La **Province du Brabant** wallon a également un règlement provincial relatif au subventionnement des communes de la province pour des travaux et/ou acquisitions de matériel visant à remédier à la problématique **des coulées de boues**.

2 possibilités de subvention dans ce cas :

- Subvention par commune de **80%** du montant des travaux ou acquisitions, avec un plafond maximum de 20000 €,
- S'ils existent des éléments de **supra-communalité**, **90%** du montant des travaux peut être subsidié, avec un plafond maximum de 25 000 €.

Quelques chiffres :

Année	Nombres de communes subsidiées	Montant total
2013	16/27 (dont 2 sur le bassin versant de la Senne)	279 288 €
2014	13/27 (dont 2 sur le bassin versant de la Senne)	255 724 €
2015	16/27 (dont ' sur le bassin versant de la Senne)	Dossiers en cours de traitement

De plus, la **Province du Brabant wallon** dispose d'une possibilité de subvention pour la **réparation et la remise en état du domaine public**.

Une subvention est d'ailleurs en cours à la commune d'Ittre pour le traitement des encombrants, suite aux inondations du 29/07/2014.

Enfin, pour terminer avec l'aspect 'subvention', la Province subsidie également 2 **Contrats de Rivières** (Dyle-Gette et Senne) à hauteur de 220 000 € par an.

En 2015, une **subvention complémentaire** de 15 000 € a été attribuée au **Contrat de Rivière Senne** pour la réalisation d'une étude en vue de l'aménagement d'ouvrages de luttés contre les inondations à Ittre/Braine-l'Alleud.

C. La mise en place d'une plateforme d'échange, d'information et de gestion au sens large de tous les aspects liés aux risques d'inondations sur le territoire du Brabant wallon

La Province a actuellement une convention de travail avec l'Université Catholique de Louvain.

Une plateforme électronique est disponible pour les communes et les différents acteurs enregistrés. Elle est pour l'instant accessible via <http://91.183.112.240/inondationsbw>, mais changera d'adresse web à partir de l'année prochaine. Le nouveau chemin se verra plus facile d'accès, via www.brabantwallon.be/inondations.

Dans une optique d'information et de gestion, **5 stations limnimétriques** seront prochainement installées (attribution de marché fin 2015) dont 2 sur le bassin versant de la Senne :

- Sur le Stincup-Laubecq, à hauteur du Chemin vert,
- Sur le Coeurcq, à hauteur du stade de football.

La **Province du Brabant wallon** réalise également des **travaux** sur son territoire. Ces travaux se répartissent en 2 axes :

A. Des travaux d'entretien des cours d'eau

Une **volonté prioritaire** de la Province est **d'agir rapidement et efficacement**, notamment afin de répondre aux situations d'urgence (interventions d'urgence (-24h) et d'extrême urgence (-12h).

La Province dispose d'une **liste de travaux** fixée essentiellement dans le cadre des visites annuelles des cours d'eau réalisées avec les services communaux. Des projets d'aménagements et travaux de lutte contre les **plantes invasives** sont également prévus, ainsi que l'entretien des **bassins d'orage**. Un budget annuel de 810 000 € est attribué pour ces travaux.

B. Des travaux de réfection suite aux inondations

Des travaux d'urgence suite aux inondations du 29 juillet ont été réalisés en 2014 sur la commune d'Ittre.

Une réfection complète du Ry Ternel (cours d'eau de 2^{ème} catégorie sur Ittre) est également en cours.

7. Présentation des avancées sur le sous-bassin de la Senne par la Province de Hainaut par Benjamin Lenglez, Hainaut Ingénierie Technique – bureau d'études

Monsieur Lenglez présentera les avancées du bureau d'études. La partie 'cellule cours d'eau' sera quant à elle présentée par Monsieur Declercq (Cf. point 8 ci-après).

Monsieur Lenglez début en rappelant le projet **NAQIA**. Ce projet a pour but d'appréhender de façon optimale les phénomènes naturels hydrologiques et hydrauliques, et d'en déduire les travaux nécessaires à la résorption des phénomènes d'inondation

2 objectifs :

- Assurer la gestion technique des cours d'eau non navigables de 2e et 3e catégories,
- Lutter contre les inondations

Le projet NAQIA s'appuie sur une **méthodologie** en 4 étapes :

1. Enquêtes préalables (riverains, autorités,...)
2. Collecte de données
3. Modélisation hydrologique et hydraulique (cartographie, logiciel,...)
4. Exploitations des résultats

D'un point de vue général, les **reconnaisances topographiques** en sont à +/- **47%** sur la Province, avec 1069 km relevés sur 2500 (chiffres d'octobre 2015). Environ 83 000 ha sont déjà **modélisés**, ce qui représente environ **22%** de la surface du Hainaut.

Pour le bassin de la Senne, voici les avancées sur les 3 cours d'eau de 2^{ième} catégorie (et leurs affluents)

Avancées sur la Senne

Les reconnaissances topographiques sont **terminées** (+/- 39 km traités, réception le 10/11/2015 pour un montant du décompte de 146 643,77 € TVA. La modélisation se fera courant 2016, avec la collaboration du SPW-DGO3 (M. Horlait).

Du point de vue ouvrages de protection contre les inondations, **un projet** de Zone d'Immersion Temporaire est en cours d'étude sur le **Ruisseau des Prés Canonne** à Soignies. Il fait par ailleurs partie du projet LIFE. La zone se situe entre les étangs de la Cafenièrre (Prés Canonne) et la N57.

Avancées sur la Sennette

Après une grosse année de relevés, les reconnaissances topographiques sont **terminées** (+/- 40 km traités, réception le 18/06/2015 pour un montant du décompte de 107 860,01 € TVA. La modélisation se fera courant 2016, avec la collaboration du SPW-DGO3 (M. Horlait).

Du point de vue ouvrages de protection contre les inondations, les éventuels projets se feront en fonction des résultats de la modélisation.

Avancées sur la Samme

Les reconnaissances topographiques sont terminées (+/- 48 km traités, réception le 25/03/2014) pour un montant du décompte de 173 997,84 € TVA. Monsieur Lenglez insiste ici sur le nombre de fiches d'ouvrages répertoriés (243 !). La modélisation est **réalisée** (réception le 29/10/2015 pour un montant du décompte de 24 393,60 €).

Du point de vue ouvrages de protection contre les inondations, **2 projets** de Zone d'Immersion Temporaire sont en cours d'étude et font partie du projet LIFE :

- La **ZIT du Bois du Maffle** sur la Samme en amont de Seneffe Centre,
- La **ZIT sur le Renissart** avant confluence avec la Samme / Ecluse 17 ancien canal.

8. Présentation des avancées sur le sous-bassin de la Senne par la Province de Hainaut par Didier Declercq, Hainaut Ingénierie Technique – cellule cours d'eau

M. Declercq prend la parole afin de présenter les avancées de la cellule cours d'eau de la Province.

Pour **l'année 2014**, différentes actions (entretien, ...) ont été réalisées sur environ **10 km** de cours d'eau (Senne, Samme, Scailmont et Gageole), et cela pour un montant total de +/- **156 000 €** (cf. Annexe 6).

Pour **l'année 2015**, différentes actions sont prévues sur environ **13 km** de cours d'eau (Mignault, Samme et El Piss). Le montant pour le Mignault est d'environ **30 000 €**. Les deux autres montants ne sont pas encore connus (cf. Annexe 6).

9. Présentation des avancées sur le sous-bassin de la Senne par la DGO1 – routes et bâtiments par M. Jean-Marc Jadot, Directeur des Routes du Brabant wallon

M. Jean-Marc Jadot prend la parole. Il interroge Monsieur Dewil concernant un gros problème. Depuis la plateforme inondations Ry Ternel du Contrat de Rivière Senne (août 2014), son service n'a plus aucune 'nouvelle' du GTI. Pour M. Jadot, il faudrait aussi relayer les informations à la SOFICO⁵.

M. Dewil intervient et s'étonne car il y a, au sein du groupe transversal, **2 représentants de la DGO1** qui sont censés faire redescendre les informations au sein de la DGO1. M. Dewil prendra contact avec ces 2 personnes afin d'éclaircir ce point.

M. Jadot poursuit et signale que la DGO1 travaille actuellement sur leurs eaux, mais précise que la DGO1 n'a pas de vocation de gestion des eaux initialement. Cependant, il est évident que les routes et autoroutes nécessitent cette gestion. A l'heure actuelle, **différentes investigations** sont menées sur les eaux (surfaces, ouvrages, direction des eaux, quantités, etc.). La volonté est de communiquer dès que possible ces résultats aux différents acteurs concernés (SPW, Province, Communes,...).

⁵ Société de Financement Complémentaire des infrastructures.

10. Présentation des avancées sur le sous-bassin de la Senne au niveau communal : CRSenne et tour de table des communes

Commune / intervenant	Action par commune / remarques
Braine-l'Alleud	<p>M. Forget souligne la bonne collaboration entre Braine-l'Alleud et Ittre. 2 ZIT sont prévues et en bonne voie :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ry Ternel : 55 000 m³ (prévu pour 2016 si possible) • Ry Goret : 13 000 m³ (phase finale du permis, travaux début 2016) <p>Une 3^e ZIT est prévue en amont, rue Grand-mère (Bois-Seigneur-Isaac) : 12 000 m³ (dans le cadre d'un lotissement – condition au permis)</p> <p>Le dossier de la ZIT du Paradis se finalise (après 2 ans de tracasseries administratives, le permis est accordé fin octobre), donc la ZIT sera finalisée et fonctionnelle prochainement.</p>
Manage	<p>Commune moins concernée par les inondations (tête de bassin), mais bien par l'entretien des cours d'eau. Bonne collaboration avec le CR Senne et le HIT. Les services communaux interviennent en collaboration le HIT concernant les entraves et les invasives.</p> <p>Une ZIT avait été identifiée sur Manage dans le cadre de l'étude du CR Senne de 2011, mais en aval de Manage, pour protéger Seneffe. Le collège de Manage avait donc émis un avis négatif pour sa mise en œuvre sur fond propre. Manage se tourne donc vers une autorité supérieure pour en discuter car le terrain est toujours libre. M. Lenglez (HIT) confirme son intérêt pour parler du projet.</p>
Enghien	<p>Commune à cheval sur 2 bassins. Les problèmes étaient surtout sur le bassin Dendre, et ont été résolus par la réalisation de 2 ZIT (15 000 et 30 000 m³). Sur la partie Senne (Petit-Enghien), pas vraiment de problème. Mais Enghien reste intéressée par la thématique.</p>
Braine-le-Château	<ul style="list-style-type: none"> • ZIT rue du Try : permis octroyé. • ZIT Moulin Brancart sur Braine-le-Château (par la DCENN) +/- 60 000 m³
Tubize	<p>Travaux pour le dernier trimestre 2015 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Enlèvement d'un pont sur le Hain (rue des Combattants) avec l'accord de la DCENN + pose d'encrochement et placement d'une passerelle cyclo-piétonne • Travail sur le Vraimont : by-pass pour soulager rue des Déportés (Clabecq) • Remise à gabarit du Hain au hameau du 45 (Clabecq) par la DCENN, collaboration avec la DCENN pour protéger le parking dit du TROC. • Acquisition d'une hydro-cureuse et de son tracteur (message à passer aux autres communes voisines !) <p>Avec IBW comme maître d'œuvre délégué par la commune :</p> <ul style="list-style-type: none"> • ZIT du Cœurq : aval des étangs, étude depuis 2013, permis prochainement accordé + arrêté d'expropriation au bénéfice de

	<p>la commune de Tubize en bonne voie (SPW)</p> <ul style="list-style-type: none"> • ZIT Laubecq sur Tubize : permis devrait être accordé dans une dizaine de jour <p>Pour ces ZIT, le souhait est de réaliser les travaux en 2016 sous réserve du foncier</p>
Seneffe	<p>2 projets de ZIT à l'étude cités déjà par le HIT (projet Life) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Renissart en collaboration avec le DNF • ZIT au Bois du Maffle (étude caractérisation du sol nécessaire au préalable), le foncier déjà propriété communale
Rebecq	<p>Projets pour retenir de l'eau pour protéger l'aval (Tubize) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rebecq/Steenkerque (par la DCENN en 2013-14) : a déjà servi en janvier 2015 (190 000 m³ retenus sur les 210 000 possibles) • ZIT du Ry d'lesbecq initiée par la commune (ZIT pointée par l'étude du CRS de 2011) : ~ 25 000 m³ ; les travaux devraient commencer, pour terminer fin avril 2016 • ZIT Laubecq (pont neuf) à Bierghes (ZIT pointée par l'étude du CRS de 2011) initiée par la commune (étude précise), et dossier repris par la Province 48 300 m³ • Entretien des fossés, pose de fascines, ...
Ittre	<p>Rappel de la bonne solidarité entre communes. Pour Ittre :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Projets avec Braine-l'Alleud (voir ci-dessus) • ZIT étudiée sur le Baudémont • ZIT sur le Ry de Fauquez pour protéger le hameau qui a été inondé en 2014 • Rapport GISER reçu à l'échelle de la commune • Équipe communale de cantonniers : procèdent au nettoyage des cours d'eau 2 fois par an. • Gros travail de la Province sur le Ry Ternel (renforcement des berges et entretien du bassin d'orage) • Bonne collaboration avec les autoroutes • Un stagiaire travaille sur des projets d'opportunités lors de la réfection de voiries : fossés à redents pour retenir les eaux pluviales • Travail sur la gestion des eaux pluviales <p>Il s'agit de transformer des contraintes en opportunités !</p>

Contrat de Rivière Senne :

2 grands projets en cours en matière de lutte contre les inondations :

A. Le projet LIFE BELINI

Fin 2014, la Région wallonne, et plus particulièrement la DCENN, a contacté le Contrat de Rivière Senne pour l'inviter à s'intégrer dans un vaste projet européen : le projet LIFE.

Le projet LIFE BELINI (Belgium Initiative) est un projet **LIFE Environnement** qui s'étale sur 8 ans, avec un attrait pour la thématique 'eau'. Il regroupe les 3 régions belges et est centralisé par le Vlaamse Milieumaatschappij (VMM), organisme gouvernemental flamand en charge de l'environnement.

Concrètement, en ce qui concerne la partie wallonne du projet, le LIFE BELINI se traduit par la **création de ZIT** sur le bassin de la Senne. Ces zones permettront un stockage temporaire de l'eau lors d'aléas climatiques, ainsi qu'un 'relachage' contrôlé après ces événements.

En plus de la réalisation de ces zones, un aspect restauration et amélioration de la **biodiversité et des services écosystémiques** devra être compris et intégré dans les différents aménagements.

Grâce au projet LIFE, l'Europe cofinancera ces réalisations, à hauteur d'environ 50% des budgets. Celui-ci a été introduit en avril 2015 à l'Europe. 18 projets européens étaient en compétition pour l'obtention du financement : environ 6 projets pouvaient être retenus. Malgré une bonne note, le projet n'a pas été sélectionné pour 2015.

Cependant, le projet sera réintroduit cette année, pour un projet LIFE 2017-2024.

Une Concept note a déjà été introduite fin octobre 2015.

Le Contrat de Rivière ne manquera pas de faire part des suites de ce magnifique projet, qui permettrait de gagner environ 10 ans sur la réalisation d'aménagements anti-inondations.

B. Le Groupe de Travail Eaux Pluviales

Dans le cadre de ses activités, le Contrat de Rivière a lancé un nouveau groupe de travail innovant sur la gestion des eaux pluviales.

7 partenaires composent ce groupe : 4 communes à l'initiative (**Braine-le-Château, Ittre, Rebecq et Tubize**), 2 communes adhérentes (**Braine-l'Alleud et Waterloo**) et **l'Intercommunale du Brabant wallon (IBW)**, qui vient apporter toute son expérience dans ce domaine.

Le but est de se rassembler afin de commencer un travail sur **l'élaboration** d'un guide de bonnes pratiques et ainsi définir des prescriptions urbanistiques à imposer (Règlement Communal) pour des réalisations concrètes à court terme.

Une 4^{ème} réunion de ce groupe de travail est prévue pour décembre 2015.

11. Parole aux acteurs locaux présents

Intercommunale du Brabant wallon (IBW)

Mme Massart rappelle les projets menés par IBW :

- appui à Tubize pour la réalisation de ses ZIT,
- implication dans le GT eaux pluviales mené avec 6 communes de l'ouest du BW et le CR Senne.

Fédération wallonne de l'Agriculture (FWA)

Michel Thienpont prend la parole pour un point de vue agricole.

Il constate un travail très important réalisé au niveau des cours d'eau depuis le premier inventaire des cours d'eau du CR Senne en 2005.

Il rappelle l'importance de faire un entretien régulier des zones d'immersion surtout après qu'elles aient fonctionné car il peut y avoir des dépôts importants (déchets divers, branchages, etc). Les plantes invasives peuvent aussi s'y installer.

Avec la nouvelle législation, il craint que les agriculteurs laissent « à l'abandon » les 6 mètres de zone tampon le long des cours d'eau.

M. Lecomte intervient en mentionnant qu'une nouvelle MAE est mise en œuvre. Il s'agit d'une MAE « prairie inondable » et qu'il y a un intérêt financier pour l'agriculteur concerné à la demander. D'ailleurs toutes les prairies concernées par les ZIT de la DCENN bénéficieront de la mesure.

M. Thienpont aborde la problématique des coulées boueuses. L'agriculteur n'est pas toujours responsable de celles-ci. La pluie tombe parfois à un mauvais moment (juste après une plantation ou juste après une récolte).

Coordination Senne/Escout sans Frontières

Dolores Baïta remercie le CR Senne pour la tenue de cette 4^e plateforme qu'elle trouve très importante car elle permet des échanges entre les différents gestionnaires.

Elle rappelle la bonne collaboration entre Coordination Senne et le CR Senne dans l'organisation de l'atelier interrégional sur les inondations de février 2012. C'était la première fois qu'une réflexion à

l'échelle interrégionale prenait forme. Le deal nécessaire qui en est ressorti est de **retenir l'eau en amont (Wallonie), et d'évacuer l'eau en aval (Flandre et Bruxelles)**.

Ce plaidoyer a été répété à de nombreuses occasions depuis 3 ans.

Lors des 3 jours de la Senne, organisés par Coordination Senne en août 2015, le Ministre des Travaux publics flamand a informé qu'ils font des « travaux ». Mais concrètement, peu de choses sont réalisées à Bruxelles et en Flandre afin de favoriser l'évacuation des eaux.

Il faut donc une piqûre de rappel plus officielle aux autres régions. Mme Baïta lance cet appel aux communes wallonnes (via une demande groupée) et parlementaires wallons.

SOS inondations Tubize

Jean-Pierre Fumière parle d'une réelle prise de conscience à tout niveau depuis 2010, même chez les riverains. La population qui habite au Hameau du 45 à Clabecq a toujours peur de subir de nouvelles inondations.

Il attend de voir comment la ZIT d'UCB fonctionnera avec la mise en place de la vanne automatique récemment. Il faudra sûrement faire des réglages, rien n'est jamais acquis totalement.

Il faut aussi analyser le problème du rejet de la STEP de l'Orchis à Braine-le-Château.

Concernant le viaduc de Wauthier-Braine, qu'en est-il des rejets de l'autoroute ?

M. Jadot de la DGO1 répond : du côté d'Hal (E19) l'eau est reprise par un bassin d'orage et donc tamponnée. Par contre de l'autre côté (Haut-Ittre vers le Hain), il n'y a pas de bassin d'orage ou de ZIT. Il y a des opportunités à trouver (notamment via l'étude de la zone dite de la Plage à Wauthier-Braine, qui sert actuellement d'étang de pêche, mais qui est propriété du SPW).

Wateringue de la Senne

Marc Gauthier explique brièvement ce qu'est une wateringue. Chaque personne ayant un morceau de son terrain sur le territoire de la wateringue (territoire défini sur carte) doit payer une « taxe » de minimum 5€. Cet argent est utilisé pour l'entretien des cours d'eau (de non classés à classés). La Wateringue détermine les travaux à réaliser sur les cours d'eau provinciaux et communaux concernés. Les provinces et communes remboursent la Wateringue pour les travaux effectués sur les cours d'eau dont elles sont gestionnaires.

Questions/réponses

Patrick Installé, demande s'il y a un limnimètre au niveau de la ZIT du Coeurcq sur Tubize, car ce serait nécessaire pour prévenir à temps les habitants du Stéhoux (la ZIT se trouve en amont du Stéhou). Car le limnimètre prévu par la Province se trouve bien en aval, au niveau du terrain de football.

Mme Massart l'informe que oui, il y a bien une sonde limnimétrique prévue avec la ZIT du Coeurcq, avec envoi automatique des données, que cette information figure dans le dossier de l'enquête publique.

M. Installé dit qu'il n'a toujours pas reçu de plan de secours pour la commune de Tubize.

12. Conclusions

M. Fayt se réjouit de cette bonne réunion de travail. Chacun amène des solutions à son niveau, et cette plateforme permet de le faire savoir.

Il se rappelle qu'avant les rivières n'étaient pas prises en considération. Les choses ont bien changé.

Il faut surtout rester humbles face aux éléments, et avant tout trouver des solutions pour protéger les citoyens.

Une chose est certaine : les plateformes inondations du bassin de la Senne seront maintenues dans le temps.